

Plan d'action régional 2025-2029

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION
ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

OUTAOUAIS



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [Québec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation](https://quebec.ca/gouv/affaires-municipales-habitation).

ISBN 978-2-555-00796-3 (PDF)

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 2025



Mot du ministre responsable de la région

En tant que ministre responsable de la région de l'Outaouais, je suis fier de notre plan d'action, qui s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Celui-ci se veut une réponse concertée du gouvernement du Québec aux priorités des acteurs et des élus régionaux pour leur collectivité.

Ce plan d'action régional permettra à tous les partenaires d'orienter leurs actions et leurs interventions afin de répondre aux priorités des gens de l'Outaouais. La vitalité du territoire repose sur différents facteurs, mais surtout sur l'engagement et la mobilisation des personnes qui ont une influence sur son dynamisme. Nous avons le devoir de faire de la région un important moteur de développement pour le Québec.

Le territoire a ses spécificités, ses couleurs et ses richesses propres. Il est primordial de les mettre en valeur et de faire en sorte qu'elles aient des retombées positives pour toute la population. Le présent plan d'action permettra d'ailleurs de mieux nous outiller pour faire face aux défis auxquels la région est confrontée, notamment en ce qui concerne la rareté de logements, la vitalité culturelle, le manque d'offres dans les programmes d'études, la pérennité des services de proximité, la sécurité alimentaire, la diversification économique, l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la transition énergétique.

Notre gouvernement démontre encore une fois sa volonté d'aller toujours plus loin pour mettre de l'avant des solutions efficaces afin de maximiser le bien-être ainsi que le sentiment d'appartenance de chaque communauté du Québec. C'est un engagement ferme de notre part : nous allons rendre l'Outaouais encore plus forte, prospère et durable!

Ensemble, continuons d'innover en matière de développement local et régional. Pour ce faire, nous devons adopter une approche proactive et nous adapter aux enjeux qui évoluent sans cesse. Soyons une source d'inspiration en mettant de l'avant des initiatives et des mesures porteuses.

Grâce au plan d'action, continuons d'agir concrètement pour les générations d'aujourd'hui et de demain!

(Original signé)

Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais

Mot de la présidente de la conférence administrative régionale (CAR)

La Conférence administrative régionale de l'Outaouais (CAR) est chargée de coordonner la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029. Elle doit s'assurer que les particularités de la région et ses priorités sont prises en compte. À cet égard, nous pouvons tirer de la fierté de ce plan d'action gouvernemental. Il est à l'image des attentes des acteurs et des élus régionaux, tout en répondant aux besoins des gens de l'Outaouais.

Des travaux sont en cours avec les élus et les acteurs régionaux afin d'élaborer un plan d'action du milieu qui viendra s'inscrire en complémentarité du plan gouvernemental. Pour arriver à un tel résultat, une démarche de consultation a été effectuée dans le cadre du renouvellement de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires. Tant les ministères et organismes gouvernementaux que les partenaires et les personnes élues ont été appelés à y participer. Grâce à cette synergie, les élus régionaux ont été en mesure de déterminer sept priorités régionales de développement qui correspondent aux réalités de la collectivité. Le plan nous permettra de mettre en œuvre des actions concrètes et d'intervenir en amont pour atteindre nos objectifs et répondre aux priorités établies.

Pour ma part, en tant que présidente, je travaillerai en étroite collaboration avec le ministre responsable de l'Outaouais afin que le plan d'action puisse être déployé et que des initiatives prometteuses voient le jour au cours des prochaines années.

C'est en travaillant en concertation aux niveaux régional et national que nous contribuerons à favoriser un meilleur arrimage et une cohérence accrue entre les interventions porteuses pour le dynamisme de notre territoire.

Le plan d'action contribue à assurer la mobilisation de tous les acteurs impliqués et permet aux ministères et organismes d'offrir une réponse aux priorités déterminées dans le cadre d'un chantier commun. Il nous permettra également d'ajuster progressivement nos interventions selon l'évolution des besoins de la population.

Au bout du compte, l'Outaouais sera encore plus dynamique et attractive.

(Original signé)

Evelyn Gauthier

Directrice régionale de la région de l'Outaouais

Table des acronymes

| | |
|---------|--|
| CAR | Conférence administrative régionale |
| ESD | Entente sectorielle de développement |
| GES | Gaz à effet de serre |
| HA | Hectare |
| IQ | Investissement Québec |
| LAOVT | <i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i> |
| MAMH | Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation |
| MAPAQ | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec |
| MCC | Ministère de la Culture et des Communications |
| MEIE | Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie |
| MELCCFP | Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs |
| MES | Ministère de l'Enseignement supérieur |
| MESS | Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale |
| MIFI | Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration |
| MLF | Ministère de la Langue française |
| MO | Ministères et organismes |
| MRC | Municipalité régionale de comté |
| MRNF | Ministère des Ressources naturelles et des Forêts |
| MSP | Ministère de la Sécurité publique |
| MTMD | Ministère des Transports et de la Mobilité durable |
| MTO | Ministère du Tourisme |
| PME | Petite et moyenne entreprise |
| PU | Périmètres urbains |
| SHQ | Société d'habitation du Québec |
| STO | Société de transport de l'Outaouais |

Les priorités de la région de l'Outaouais (07)

L'Outaouais fait face à une crise du logement dont les impacts se répercutent sur sa vitalité économique et sur la qualité de vie de sa population. La situation économique, conjuguée à l'inflation des coûts immobiliers et de construction, complique l'accès à un toit pour de nombreux résidents. On constate un manque de logements abordables, une accession à la propriété de plus en plus difficile et une augmentation de l'itinérance. Le prix moyen des loyers étant plus bas au Québec qu'en Ontario contribue à attirer de nombreux habitants. Cette migration accentue la pression sur le marché immobilier local.

La structure économique de la région est bien développée et sa diversification est en croissance. De nombreux travailleurs ayant migré vers la fonction publique fédérale durant la pandémie, plusieurs secteurs d'activité composent avec un manque de main-d'œuvre. Aussi, la rareté de logements et leur coût élevé rendent plus difficiles l'accueil et la rétention de nouveaux travailleurs.

La culture est un moteur économique important pour la région malgré la concurrence exercée par la capitale canadienne et la métropole québécoise, à proximité. Cette situation géographique complique les efforts de rétention de la relève et d'attraction de travailleurs de la culture, dont les entreprises se concentrent dans la zone urbaine et périurbaine. De ce fait, l'offre limitée d'activités culturelles et de loisirs ainsi que l'absence de certaines infrastructures dans les MRC ont un impact sur le dynamisme et l'attractivité des territoires. Pour rehausser l'offre et les infrastructures, les partenaires de la région cherchent des moyens d'accéder à du financement.

La population de l'Outaouais présente des disparités marquées en matière d'éducation. La majorité des diplômés collégiaux et universitaires habite à Gatineau et dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, alors que les MRC rurales font face à un taux de décrochage scolaire élevé. Des personnes font le choix de poursuivre leurs études en Ontario ou dans d'autres régions du Québec, privant ainsi la région de travailleurs qualifiés.

Plusieurs collectivités de l'Outaouais font face à l'absence ou à la perte de services de proximité, ce qui entraîne un effritement du tissu social et une diminution de la qualité de vie. Cela pose des enjeux de sécurité alimentaire dans certaines collectivités rurales non desservies.

Par ailleurs, les changements climatiques affectent le bien-être de la population, l'économie, la biodiversité et l'intégrité des milieux naturels. Ces dernières années, la région a fait face à une fréquence plus élevée d'événements météorologiques extrêmes.

Ainsi, les priorités régionales 2025-2029 ont été choisies afin de répondre aux enjeux de la région.

Priorité 1 Soutenir le développement de l'offre de logements et la diversification de l'offre locative pour répondre aux besoins et aux réalités des territoires

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires de l'Outaouais souhaitent d'une part, accroître le parc de logements, notamment par la construction de logements abordables, d'autre part, diversifier l'offre locative dans les territoires ruraux. La concertation des actions en matière d'habitation est très importante, de même que le soutien à la réalisation d'initiatives, telles que l'émergence de nouvelles formes d'habitations ou l'amélioration de l'accès des ménages à une aide pour se loger.

Priorité 2 Accroître le rayonnement et le développement culturel de l'Outaouais en soutenant le milieu de la culture, des arts et du patrimoine

Démarche de mise en œuvre

Faire ressortir la culture comme un important outil dans le développement régional et la vitalité des territoires apparaît nécessaire. Il est souhaité de développer, diversifier et pérenniser l'offre culturelle dans les MRC, ainsi que préserver et mettre en valeur le patrimoine de la région. La démarche de mise en œuvre nécessitera une mise à jour des besoins et des enjeux, ainsi qu'un diagnostic actualisé afin d'orienter les actions à poser de façon concertée dans chacun des territoires.

Priorité 3 Augmenter l'offre de programmes professionnels, collégiaux et universitaires ainsi que favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et au développement des compétences dans les territoires

Démarche de mise en œuvre

Les partenaires concernés se mobilisent pour documenter les besoins prioritaires en matière de programmes professionnels, collégiaux et universitaires afin de répondre aux enjeux de main-d'œuvre dans la région de l'Outaouais. Les besoins prioritaires identifiés serviront à obtenir l'appui des instances concernées.

Priorité 4 Assurer la vitalité et les services de proximité dans les territoires pour en faire des collectivités durables ainsi que des milieux de vie dynamiques et accueillants

Démarche de mise en œuvre

La vitalité des territoires et l'amélioration de la qualité de vie reposent sur la mise en œuvre de mesures visant à créer des milieux de vie sains, durables et abordables. Il peut s'agir de mesures pour favoriser, notamment, la santé publique, l'environnement, le transport collectif, le développement de la petite enfance, la sécurité des personnes et la cohésion sociale. Il est aussi primordial de travailler au maintien et à l'augmentation des services de proximité dans les municipalités de la région.

Priorité 5 Développer un système alimentaire durable afin de renforcer l'autonomie et la sécurité alimentaire de nos collectivités

Démarche de mise en œuvre

Les leviers d'action proposés tiennent compte de tous les aspects d'un système alimentaire et répondent aux besoins de la communauté afin de renforcer l'autonomie du territoire. Il est souhaitable d'aider la population à se procurer des aliments sains et en quantité suffisante, pour le bien de leur santé. Les préoccupations du secteur bioalimentaire continueront d'être prioritaires, particulièrement à travers la reconduction de l'entente en bioalimentaire.

Priorité 6 Diversifier la structure économique de la région en misant sur des secteurs d'activités porteurs, émergents et innovants ainsi qu'en soutenant l'entrepreneuriat

Démarche de mise en œuvre

Afin d'assurer la vitalité économique, il importe de diversifier l'économie de la région en suscitant des projets et des initiatives provenant de secteurs d'activités porteurs, émergents et innovants. Il faut également miser sur les potentiels de développement économique qu'offrent les territoires, tels que la foresterie, l'agriculture, la culture et le tourisme, tout en maintenant le soutien aux entreprises déjà présentes dans la région et celles en émergence, favorisant ainsi l'entrepreneuriat.

Priorité 7 Favoriser l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la transition énergétique en assurant un développement durable

Démarche de mise en œuvre

Les membres de la communauté régionale comptent agir sur la réduction des gaz à effet de serre en soutenant le développement du transport actif et l'électrification des transports ainsi qu'en favorisant la diversification des sources d'énergie à travers des projets innovants. Pour atténuer la vulnérabilité de la région face aux aléas des changements climatiques, il est essentiel d'assurer la résilience des communautés. Enfin, favoriser la planification avisée de l'aménagement du territoire et du développement économique au regard du développement durable reste une nécessité.

Indicateurs de suivi des priorités régionales

Cette section présente les indicateurs et les cibles retenus par les membres de la CAR en lien avec les priorités déterminées par les élus municipaux et eu égard aux actions mises de l'avant en réponse à ces priorités. Plusieurs facteurs, dont certains sont extérieurs à l'action gouvernementale, peuvent influencer l'atteinte de ces cibles.

| Indicateurs | Cibles de la région d'ici 2029 |
|---|---|
| Priorité 1. Soutenir le développement de l'offre de logements et la diversification de l'offre locative pour répondre aux besoins et aux réalités des territoires | |
| Variation (%) du nombre et des parts de logements, par type de construction résidentielle | Augmentation du nombre de parts de logements, par type de construction résidentielle |
| Taux d'inoccupation des logements | Maintien du taux d'inoccupation des logements |
| Taux de la densité résidentielle nette à l'intérieur des périmètres urbains (PU) | Maintien ou augmentation du taux de la densité résidentielle nette à l'intérieur des PU |
| Nombre d'initiatives en habitation réalisées | Réalisation de cinq initiatives en habitation |
| Priorité 2. Accroître le rayonnement et le développement culturel de l'Outaouais en soutenant le milieu de la culture, des arts et du patrimoine | |
| Nombre d'organismes culturels supplémentaires soutenus à la programmation ou au fonctionnement | Cinq organismes soutenus pour la région |
| Dépenses directes en culture de l'administration publique pour la région | Augmentation de 10 % des dépenses directes en culture par rapport à l'année 2022 |
| Nombre d'artistes et d'organismes mis en valeur à travers les outils de promotion | Mise en valeur de 56 artistes et organismes à travers les outils de promotion |
| Priorité 3. Augmenter l'offre de programmes professionnels, collégiaux et universitaires ainsi que favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et au développement des compétences dans les territoires | |
| Nombre de rapports recensant les besoins prioritaires et futurs en programmes à tous les niveaux (professionnel, collégial et universitaire) | Rapport recensant les besoins prioritaires et futurs en programmes |
| Répartition de la population de 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint | Diminution du taux de la population de 25 à 64 ans dont le plus haut niveau de scolarité est sans diplôme |
| Priorité 4. Assurer la vitalité et les services de proximité dans les territoires pour en faire des collectivités durables ainsi que des milieux de vie dynamiques et accueillants | |
| Nombre de commerces de proximité | Maintien ou augmentation du nombre de commerces de proximité |
| Taux de fréquentation dans les autobus de la STO | Augmentation du nombre de déplacements en transport en commun |
| Nombre de kilomètres de pistes cyclables ajoutés | Augmentation du nombre de kilomètres de pistes cyclables |

| Indicateurs | Cibles de la région d'ici 2029 |
|---|---|
| Taux de la superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation | Maintien ou augmentation du taux de la superficie des milieux naturels faisant l'objet de moyens de conservation |
| Heures d'ouverture des bibliothèques publiques dans la région | Augmentation des heures d'ouverture des bibliothèques publiques |
| Taux de couverture de la demande de places en services de garde éducatifs à l'enfance pour les territoires du bureau coordonnateur de l'Outaouais | Taux de couverture de 100 % pour les territoires du bureau coordonnateur de l'Outaouais |
| Priorité 5. Développer un système alimentaire durable afin de renforcer l'autonomie et la sécurité alimentaire de nos collectivités | |
| Nombre d'initiatives en sécurité alimentaire réalisées | Cinq initiatives en sécurité alimentaire réalisées |
| Superficie en culture (ha) (champ et abri) entre 2025 et 2029 selon la fiche d'enregistrement du MAPAQ | Augmentation de la superficie en culture (incluant les cultures abritées) |
| Nombre d'entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ | Augmentation du nombre d'entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ |
| Nombre de projets d'entreprises agricoles engagées dans l'implantation de pratiques agroenvironnementales | Augmentation du nombre de projets d'entreprises agricoles engagées dans l'implantation de pratiques agroenvironnementales |
| Nombre d'entreprises qui font de la transformation alimentaire | Augmentation du nombre d'entreprises qui font de la transformation alimentaire |
| Priorité 6. Diversifier la structure économique de la région en misant sur des secteurs d'activités porteurs, émergents et innovants ainsi qu'en soutenant l'entrepreneuriat | |
| Nombre d'initiatives/projets émergents accompagnés | Cinq initiatives/projets émergents accompagnés |
| Nombre d'entreprises/PME qui ont entrepris des projets innovants dans la région | 25 entreprises/PME ayant entrepris des projets innovants |
| Nombre de dossiers de relève d'entreprises accompagnées dans les MRC (repreneuriat) | 80 dossiers de relève d'entreprises accompagnées dans les MRC |
| Nombre d'entreprises accompagnées annuellement dans les MRC | 500 entreprises accompagnées annuellement dans les MRC |
| Priorité 7. Favoriser l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la transition énergétique en assurant un développement durable | |
| Taux d'émission de GES pour le secteur du transport | Maintien ou diminution du taux d'émission de GES pour le secteur du transport |
| Proportion d'autobus électriques de la STO en circulation | Augmentation de la proportion d'autobus électriques de la STO en circulation |
| Proportion d'automobiles hybrides ou électriques en circulation | Augmentation de la proportion d'automobiles hybrides ou électriques en circulation |

Actions gouvernementales régionales

Cette section présente les actions gouvernementales en réponse aux priorités déterminées par les élus municipaux. Afin de permettre l'adaptation à un contexte en constante évolution, annuellement, tous les MO assujettis auront la possibilité de modifier, d'ajouter ou de retirer une ou plusieurs actions¹.

| Actions | Ministères ou organismes responsables | Ministères et organismes collaborateurs |
|--|---------------------------------------|---|
| Priorité 1. Soutenir le développement de l'offre de logements et la diversification de l'offre locative pour répondre aux besoins et aux réalités des territoires | | |
| Maintenir la concertation active en matière d'habitation, notamment grâce à un chantier en habitation soutenu par la CAR en développement social | MAMH | SHQ, MES, MIFI, MRNF, MCC |
| Promouvoir auprès des MRC les possibilités de cession à titre gratuit du territoire public aux fins de logements sociaux | MRNF | MAMH |
| Priorité 2. Accroître le rayonnement et le développement culturel de l'Outaouais en soutenant le milieu de la culture, des arts et du patrimoine | | |
| Évaluer, avec les acteurs concernés, la possibilité de mettre à jour le diagnostic en culture et d'établir un plan d'action en collaboration avec les territoires | MCC | |
| Évaluer, avec les acteurs concernés, la possibilité de prolonger l'entente sectorielle de développement (ESD) en culture et d'y inclure un volet d'aide aux organismes | MCC | MAMH |
| Priorité 3. Augmenter l'offre de programmes professionnels, collégiaux et universitaires ainsi que favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et au développement des compétences dans les territoires | | |
| Réaliser un portrait de l'offre de formation sur le territoire en lien avec les besoins de main-d'œuvre | MES | MESS |
| Priorité 4. Assurer la vitalité et les services de proximité dans les territoires pour en faire des collectivités durables ainsi que des milieux de vie dynamiques et accueillants | | |
| Évaluer, avec les acteurs concernés, la valeur ajoutée de mettre en place une ESD en biodiversité, et l'élaborer, le cas échéant | MELCCFP | MAMH, MTMD, MRNF |
| Favoriser l'intégration d'espèces fauniques menacées ou vulnérables et de certaines mesures d'atténuation dans la planification municipale des MRC de l'Outaouais, notamment par une contribution au développement et à la mise en œuvre d'une entente sectorielle | MELCCFP | MAMH, MTMD, MRNF |

¹ D'autres MO ont partagé au MAMH leur volonté de contribuer à la Stratégie. Cependant, au moment de la publication des plans régionaux, les actions qu'ils souhaitent porter ou pour lesquelles ils entendent apporter leur collaboration n'ont pu être publiées.

| Actions | Ministères ou organismes responsables | Ministères et organismes collaborateurs |
|--|---------------------------------------|---|
| Accompagner les cinq MRC dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en matière d'attraction, d'établissement durable et d'intégration des personnes immigrantes et d'autres minorités ethnoculturelles | MIFI | MAMH, MAPAQ, MLF |
| Participer à la réalisation des études d'opportunité pour des projets de transport qui visent la diversification et la cohabitation de différents modes de transport | MTMD | |
| Priorité 5. Développer un système alimentaire durable afin de renforcer l'autonomie et la sécurité alimentaire de nos collectivités | | |
| Soutenir la mise en œuvre du plan d'action du Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2025-2030, notamment par le soutien à la mise en œuvre d'ententes sectorielles bioalimentaires | MAPAQ | MAMH, MEIE, MESS |
| Maintenir la concertation active en matière de sécurité alimentaire, notamment grâce à un chantier en sécurité alimentaire soutenu par la CAR en développement social | Santé Québec | MAMH |
| Priorité 6. Diversifier la structure économique de la région en misant sur des secteurs d'activités porteurs, émergents et innovants ainsi qu'en soutenant l'entrepreneuriat | | |
| Soutenir les dossiers issus des vigies territoriales afin de promouvoir et divulguer les programmes et les mesures économiques du gouvernement | MEIE | MESS, MAPAQ |
| Accompagner les MRC dans la création de parcs régionaux | MRNF | MAMH, MCC |
| Collaborer avec les détenteurs de droits forestiers dans l'identification de solutions permettant une meilleure efficacité et des réductions de coûts pour les activités de planification forestière et d'opérations forestières | MRNF | MEIE, MESS |
| Identifier le potentiel acéricole en Outaouais | MRNF | MAPAQ |
| Accompagner l'industrie minière et les milieux souhaitant mettre en valeur des minéraux critiques et stratégiques, et ce, dans le respect des communautés locales | MRNF | MEIE, IQ, MAMH |
| Soutenir le développement du tourisme de nature et de l'agrotourisme dans la région, en collaboration avec Tourisme Outaouais | MTO | MAPAQ, MRNF, MESS |

| Priorité 7. Favoriser l'adaptation aux changements climatiques ainsi que la transition énergétique en assurant un développement durable | | |
|---|---------|------------------------------|
| Accroître le soutien destiné aux organismes municipaux en matière d'adaptation aux inondations et à la mobilité des cours d'eau | MAMH | MRC, MSP, MELCCFP, MTMD, MCC |
| Cartographier le potentiel énergétique de l'Outaouais et modéliser les scénarios | MEIE | MRNF, MAMH |
| Accompagner les MRC dans la mise en œuvre des Plans régionaux des milieux humides et hydriques | MELCCFP | MAMH |
| Organiser des séances d'information à l'intention des municipalités sur des enjeux de sécurité civile afin d'augmenter leur état de préparation face aux sinistres en fonction des aléas présents sur le territoire | MSP | |

